



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La Chaudière-Appalaches, d'attaque pour la lutte à la berce du Caucase!

Sainte-Marie, 14 mai 2018 – Avec l'arrivée de la belle saison, la berce du Caucase sort de sa dormance hivernale. Cette espèce exotique envahissante, qui peut s'étendre rapidement, notamment via les cours d'eau et les activités humaines comme l'agriculture, représente un risque pour la santé et l'environnement. C'est pourquoi le Regroupement des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches lance un projet mobilisateur : *l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches*.

Le 15 mars dernier avait lieu la conférence de presse annonçant les projets qui recevront une aide financière dans le cadre du *Fonds d'appui au rayonnement des régions* (FARR). À cet effet, le projet déposé par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) recevra une aide financière de 969 000 \$ sur trois ans pour la réalisation du projet de lutte contre la berce du Caucase. Ce dernier dispose depuis peu d'un coordonnateur régional chargé de concerter les acteurs et de coordonner les actions. Le projet vise tout d'abord à dresser un portrait cartographique de la distribution de l'espèce dans la région de la Chaudière-Appalaches, laquelle est partagée entre 9 des 40 organismes de bassins versants (OBV) de la province. À cet égard, une fiche de signalement et une base de données permettront la compilation et la validation des observations.

Le projet permettra également la mise en place d'une boîte à outils régionale qui rassemblera les meilleurs outils de communication existants en lien avec la berce du Caucase, ainsi que ceux élaborés pour d'autres espèces exotiques envahissantes. Des formations visant à permettre un signalement efficace de la berce du Caucase seront offertes tout au long du projet pour les intervenants municipaux, de même que pour tous les autres intervenants clés. Une partie du financement permet dès à présent la poursuite de la lutte sur les sites déjà connus. Finalement, une équipe régionale dédiée à la lutte à la berce du Caucase sera mise sur pied.





La berce du Caucase a été introduite en Amérique du Nord depuis environ un siècle à des fins horticoles, en raison de sa très grande taille et de sa floraison spectaculaire. Rapidement, l'espèce s'est révélée envahissante et constitue maintenant une menace à la biodiversité, tout particulièrement en milieu riverain. De plus, la berce du Caucase sécrète une toxine qui, au contact de la peau et à la suite d'une exposition à la lumière, provoque des brûlures pouvant être sévères. Ainsi, lorsque présente, elle limite l'accès au territoire et peut entraîner des pertes économiques au niveau de la valeur des propriétés et des activités agricoles.

Rappelons que les OBV sont des organismes mandatés par le gouvernement en vertu de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau.

— 30 —

Pour information :

Yann Arlen-Pouliot, Coordonnateur régional berce

Ligne berce : 581-224-6671

Courriel : berce@cobaric.qc.ca

Véronique Brochu, DG COBARIC

Téléphone : 418-389-0476

Courriel : direction@cobaric.qc.ca

